

Grand Parisien

Une ligne téléphonique permet d'obtenir une écoute bienveillante et des conseils face à des relations familiales compliquées. Un service gratuit et anonyme.

SOS grands-parents en détresse

Juliette Duclos

UNE SONNERIE retentit. Dans le petit bureau, porte fermée pour garantir l'anonymat des échanges, Annick, pull mauve et foulard autour du cou, décroche le téléphone fixe. « Oui, bonjour Madame. Oui, vous appelez bien l'École des grands-parents, je vous écoute. » On la voit opiner puis saisir un stylo et commencer à prendre quelques notes. « Vous n'avez pas vu vos petits-enfants depuis combien de temps? Un an? Ah oui, c'est long. Vous identifiez la raison de cet éloignement? » Son interlocutrice lui répond : oui, il y a bien eu une dispute, mais rien de grave. Elle ne comprend pas pourquoi sa fille ne lui confie plus ses enfants, alors qu'auparavant, elle s'en occupait pendant les vacances scolaires.

« Est-ce qu'il y a des tiers qui pourraient vous aider? Il faudrait peut-être trouver quelqu'un autour de vous qui pourrait parler avec votre fille afin de comprendre ce qu'il se passe et renouer le dialogue », déroule Annick. Non, il n'y en a pas. La discussion s'étire, l'écoutante laisse parler cette grand-mère. « Ça doit être très douloureux », lui glisse-telle. Et finit par lui donner le contact d'une avocate, spécialisée en droit de la famille. « N'hésitez pas à nous rappeler surtout », déclare avec douceur la bénévole de 84 ans, avant de raccrocher.

C'est le premier appel de la matinée, d'autres suivront. Car cette ligne téléphonique*, con-



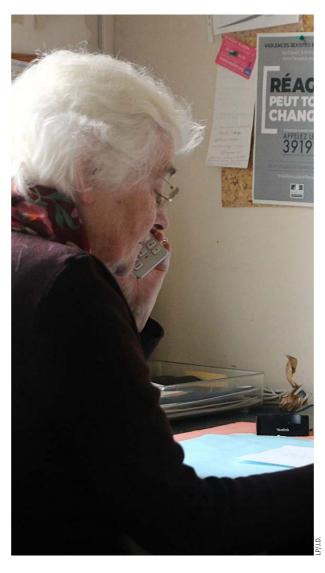
des coups de fil de grands-mères. Maintenant, il y a aussi beaucoup de grands-pères.

Régine Florin, présidente de l'École des grands-parents européens fidentielle et anonyme est la seule qui vienne au soutien des grands-parents, où qu'ils soient en France ou à l'étranger. Elle est ouverte du lundi au vendredi, sauf le mercredi. de 10 heures à 15 heures. Une permanence en présentiel, dans les locaux de cette association parisienne, située au 12, rue Chomel (VIIe) est assurée. « On est parfois leur dernier recours », glisse Annick.

« Pas obligés de tout accepter »

Cela fait presque vingt ans que cette ancienne cadre dans l'industrie est devenue écoutante au sein de l'École des grandsparents européens (EGPE). « Je ne suis pas psy, précise-t-elle. Mais je me suis formée à la médiation familiale. » Son rôle est avant tout d'assurer une « écoute bienveillante », pour les aider à « y voir plus clair ». « Mais je les préviens, je n'ai pas de réponse toute faite, on réfléchit ensemble et ensuite, je les oriente au mieux. »

La bénévole évoque cette dame, dont le mari était atteint de la maladie de Parkinson. « Sa fille continuait de lui confier ses deux enfants. Elle était épuisée mais n'osait pas lui dire, de peur qu'on ne lui confie plus jamais, raconte Annick. J'ai demandé s'il y avait un tiers qui pourrait intervenir. Or, son autre fille ne deman-



Annick fait partie des écoutantes » de l'association. Cette ancienne cadre dans l'industrie s'est formée à la médiaition familiale.

dait pas mieux que de jouer son rôle de tante, il suffisait de demander. Nous, on est aussi là pour rappeler aux grandsparents qu'ils ne sont pas obligés de tout accepter. »

Parmi les situations récurrentes, les conflits entre générations qui dégénèrent, entraînant des ruptures dans les relations. « On a eu des appels de grands-parents, qui nous disent : Je me suis engueulé(e) avec mon fils, je ne vois plus mes petits enfants. Ils ont peur d'être définitivement exclus de leurs vies. » Peur des écrans aussi, des violences, de ne pas trouver leur place...

Un rôle qui a évolué

Depuis trente ans, l'EGPE tente alors de répondre à ces doutes et angoisses. « C'est Marie-Françoise Fuchs, médecin psychothérapeute, qui a créé cette association, raconte Régine Florin, la présidente. Elle s'est rendu compte lors d'un colloque qu'il n'existait rien pour la grand-parentalité, ni étude, ni recherche sur leur rôle dans la famille.»

Or, la société a changé, le rôle des grands-parents aussi.

« Avant, il y avait le statut d'aïeux, qui endossait un rôle à part. Maintenant, nous ne devenons grand-parent que par le bon vouloir de nos enfants. c'est un changement énorme de paradigme », continue la présidente de l'EGPE.

Et d'ajouter : « Un enfant qui naît aujourd'hui peut espérer profiter de ses grandsparents pendant vingt ou trente ans. Il y a toute une période de vie que l'on appelle la grand-parentalité active. Les septuagénaires de maintenant ont la forme des quinquas de l'an 2000 grâce aux progrès de la médecine. » S'ajoutent des évolutions sociétales fortes pour « ces nouveaux grands-parents ». Par exemple, les hommes sont plus impliqués. « Avant, on avait que des coups de fil de grands-mères, maintenant, il y a beaucoup de grands-pères.»

Et nombreux sont ceux qui doivent jongler avec les recompositions familiales. Chaque année selon l'Insee, sur les 2,5 millions de couples (mariés, pacsés ou en union libre) résidant en Île-de-France, environ 3 % se séparent. « Tout cela retentit aussi sur les grands-parents », pointe Régine Florin.

° 01.45.44.34.93, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 10 heures à 15 heures.

